Envoyé en préfecture le 17/08/2026
Reçu en préfecture le 17/08/2026
Publié le
ID : 038-213805161-20260813-26DEC038-AU

Bordereau de signature

Mise à disposition annuelle piscine Institution Bayard16912

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, *Application GF*	13/08/2026	Visa
BERTRAND SPINDLER, MAIRE par délégation de DIRECTEUR ADMINISTRATION GENERALE, *MAIRE*, par délégation de *DIRECTEUR ADMINISTRATION GENERALE*	13/08/2026	Visa
BERTRAND SPINDLER, *MAIRE*	13/08/2026	Signature Certificat au nom de BERTRAND SPINDLER (COMMUNE DE LA TRONCHE), émis par CertEurope eID User, valide du 12 sept. 2023 à 14:18 au 12 sept. 2026 à 14:18.
Application GF		Archivé

Dossier de type : ACTES // ACTES ADM MAIRE

Envoyé en préfecture le 17/08/2026
Reçu en préfecture le 17/08/2026
Publié le
ID : 038-213805161-20260813-26DEC038-AU

Ville de LA TRONCHE

décision du maire
n°26DEC038
08/12/2026

EJS

Pages :
1

Pièce jointe :
Convention de mise à disposition annuelle de la piscine

Télétransmis en préfecture le :

Signature d'une convention de mise à disposition de la piscine Les Ondines de la commune de La Tronche avec Institution Bayard

Le maire de la commune de La Tronche,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22 5°,

Vu la délibération en date du 20 mars 2026 portant délégation données au maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment son 5° permettant au maire de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses ainsi que des logements communaux pour une durée n'excédant pas douze ans ;

Vu la délibération n°57 en date du 18 mai 2026 relative à la tarification de la piscine Les Ondines ;

Vu la délibération n°84 en date du 29 juin 2026 relative à la mise en place de convention de mise à disposition de la piscine Les Ondines ;

Considérant que durant la période hivernale, la piscine municipale est mise à disposition, moyennant location, pour des activités aquatiques ;

Considérant qu'il convient d'autoriser la mise à disposition de la piscine Les Ondines auprès de Institution Bayard;

Décide

Article 1 : de conclure avec Institution Bayard, sise 13bis Rue Bayard, 38000 Grenoble, et représentée par Héry Raphaele, une convention de mise à disposition de la piscine Les Ondines située au 2 rue Pasteur, 38700 La Tronche pour la période du 21/09/2026 au 10/6/2027 inclus. La mise à disposition est consentie sur la base de 137 € TTC / heure.

Article 2 : de procéder à la signature de ladite convention et de tout acte s'y rapportant.

Article 3 : il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire,
Bertrand Spindler

Signé par : BERTRAND SPINDLER
Date : 13/08/2026
Qualité : MAIRE

Ville de La Tronche
74, Grande Rue
38700 La Tronche
04 76 63 77 00
www.latronche.fr